

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD1163

présenté par
Mme Luquet, rapporteure

ARTICLE 11 OCTIES

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« que »

le mot :

« lorsque ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.